

R.P.I CAUJAC-ESPERCE-GRAZAC

Troisième conseil d'école commun du mardi 23 juin 2020 à 18h00 à Esperce

Etaient présents :

Elus : Joël CAZAJUS, Président du Syndicat des Coteaux ; Élodie QUILLAUD, Vice-présidente du Syndicat des Coteaux ; Émilie FREYCHE, Maire de Caujac ; Patrick LACAMPAGNE, Maire d'Esperce ; Annie BRUNANCHON, élue ; Manuel DASILVA, élu ; Marie-Hélène GAULTIER, élue de Caujac ; Laurent PAIRASTRE, élu.

Parents d'élèves : Natacha BEDE, Philippe NAYRAC, Carine PONS, Marion SAUPHANOR, Marilyne TORRES, Nathalie ROUQUET,

Directeurs d'école : Amandine BERGES.

Enseignants : Cécile BORDOIS, Marion MACHENAUD , Joël MALET, Nicole TENIAS, Carole ZONTA-HUSSON,

Personnes excusées : Sylvie ESTIVALS, Inspectrice de l'Education Nationale ; Michel ZDAN, Maire de Grazac; Cécile COMBES PIALAT, directrice écoles de Caujac et d'Esperce ; Mme Julie CAPDEVIELLE, Emilie AERN , Gwendoline DUFOSSE, Claire KUCHLY , Delphine MAIONE , Mathieu PUJOL, déléguées des parents d'élèves.

Préambule : présentation des nouveaux élus.

1 – Projet d'école et activités menées.

Cette crise sanitaire nous a contraints d'annuler les classes de découverte du RPI.

Classes découvertes annulées

- **Pour l'élémentaire** : les chèques de remboursement ont été envoyés aux parents de CM1-CM2. Mme Combes-Pialat attend un nouveau chéquier pour rembourser les parents de la classe des CE2-CM1.

Les chèques non encaissés sont restitués aux parents.

Pour l'école maternelle

-Dès réception du chéquier, Mme BERGES a remboursé les familles pour les frais engagés. Toutes les familles ont pu retirer leur chèque à l'école contre signature.

Le jeudi 12 mars à 20h00, le président de la République annonçait la fermeture des écoles en précisant que les enseignants assureraient la continuité pédagogique.

Pour la maternelle

Dès le lendemain, les enseignants remettaient aux familles du matériel (livres, jeux imprimés , boîte à raconter) pour leur permettre de réinvestir avec leur enfant des activités menées en classe.

Depuis cette annonce jusqu'à la réouverture totale de notre école le lundi 22 juin, les enseignants ont œuvré à distance pour assurer une continuité pédagogique et maintenir le lien avec l'école.

Chaque semaine, ils ont adressé par mail aux familles des propositions d'activités dans les différents domaines d'apprentissage et leur ont envoyé le matériel correspondant.

L'équipe a , entre autre, impliqué les familles dans la fabrication de jeux de société, dans la création d'un livre. Les enfants ont pu aussi découvrir grâce à l'enregistrement d'une vidéo la fin d'une histoire qu'ils avaient imaginée. Les activités ont été trop nombreuses pour toutes les évoquer.

Les familles qui ne disposaient pas d'imprimante retiraient les documents à l'école ou les recevaient à leur domicile.

Dès la deuxième semaine de confinement, les enseignants ont mis en place des Padlets : des pages internet qui se présentent sous la forme d'un mur de partage où il est possible de venir y déposer des photographies, des images, des documents.

Pour les élèves de la classe de petite et grande section, il y a une page pour chaque niveau de classe sur laquelle Mme BERGES a proposé un défi hebdomadaire. Il y a aussi une page classe qui a permis aux familles de partager les activités de leur choix .

Les enseignants de la classe de Moyenne section ont aussi conçu plusieurs pages : une page collaborative, une page qui répertorie toutes les activités proposées, un espace de messagerie pour déposer un message vocal.

Les enseignants ont aussi échangé régulièrement par téléphone avec les familles de leurs classes respectives.

Mme BERGES a également proposé aux élèves de Grande section des séances d'apprentissage en classe virtuelle.

L'Équipe s'est efforcée à entretenir ce lien si précieux. Elle tient à remercier les familles pour leur participation et leur

retour quant aux activités menées.

Un contact a pu être maintenu avec la majorité des familles. Les échanges ont été globalement positifs.

L'école étant ré ouverte à tous les élèves, la continuité pédagogique en distanciel ne sera plus assurée.

Les Padlets resteront accessibles jusqu'aux vacances.

Pour l'élémentaire

L'investissement de l'Équipe enseignante a été similaire à celui que je viens de vous décrire.

La continuité pédagogique a été assurée par tous les enseignants . Le travail a été communiqué aux parents toutes les semaines (mail, padlet, wetransfer). Deux ordinateurs ont été prêtés à des enfants de l'école de Caujac. Des envois par courrier ont été mis en place pour les parents qui ne disposaient pas d'imprimante. Un contact a pu être maintenu avec la majorité des familles.

La réouverture des écoles du RPI a été progressive et encadrée par un protocole sanitaire.

PROTOCOLE version 1 : 4 m² par enfant, pas de prêt de matériel, pas de matériel collectif. Distanciation physique obligatoire. Nettoyage des locaux plusieurs fois par jour, port du masque obligatoire pour les adultes – non recommandé pour les enfants – proscrit à la maternelle. Lavage des mains très régulier: avant l'entrée et la sortie de classe, après être allé aux toilettes, avant et après la cantine.

Dès le 16 mars : l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise (d'abord aux écoles de Caujac et Grazac puis à l'école de Mauressac). Cela a représenté 1 enfant issu de l'école de Caujac et 0 pour l'école d'Esperce et 2 élèves pour l'école de Grazac.

-Les enseignants du RPI Caujac, Esperce et Grazac sont intervenus plusieurs fois sur le pôle d'accueil de Mauressac auprès des enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise.

-Le 2 juin, l'école de Grazac a réouvert pour le RPI Caujac Esperce Grazac.

Compte tenu des directives sanitaires et du nombre de personnel, les enfants « ayants droits », les élèves de GS, CP et CM2 dont les parents étaient favorables à un retour à l'école ont pu y être accueillis.

Grazac : 3 ayants droits (1PS, 2 MS) et 2 GS Caujac, Esperce : 4 ayants-droits, 3 GS, 4CP, 7 CM2

- L'allègement du protocole(version 2 et 3) et le nombre plus important de personnel municipal nous permet de ré ouvrir chaque école de notre RPI et d'y accueillir tous les élèves.

A l'école maternelle, les règles de distanciation sociale ne sont plus en vigueur pour les enfants d'une même classe et les jeux collectifs sont à nouveau autorisés selon des règles spécifiques . La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de classes différentes. La journée de classe et les activités ont été organisées pour répondre à cet impératif.

L'ensemble des espaces (sanitaires, cantine, garderie, cour de récréation) est organisé pour garantir la stabilité des classes et limiter les échanges.

L'utilisation du matériel collectif est aussi soumis à des règles.

Les élèves du même groupe classe peuvent échanger du matériel. il faut qu'il soit désinfecté au minimum une fois par jour ou bien qu'un délai de 24 h pour le matériel intérieur s'écoule avant réutilisation.

Pour les jeux extérieur la règle est la même, il doit être nettoyé un fois par jour ou bien non utilisé pendant 12 h.

Un système de rotation pour l'utilisation du matériel collectif a été instauré pour respecter cet impératif.

A l'école élémentaire, les règles d'utilisation du matériel sont les mêmes. En revanche , à l'intérieur des locaux quand cela est possible la distance d'un mètre latéral s'applique. Les classes et l'organisation des espaces répondent à cet impératif. Mme Zonta précise qu'à l'école d'Esperce la salle réservée à la cantine étant trop petite pour appliquer la distance d'un mètre latéral ; les élèves déjeunent en classe.

La réouverture totale des écoles du RPI s'est bien déroulée. Du personnel municipal a été recruté pour permettre la réouverture des écoles et concourir à la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Pour les élèves des écoles **maternelles** le port de masque est à **proscrire**.

Pour les élèves d'élémentaire le port du masque est non recommandé.

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Port du masque « grand public » obligatoire pour tous les adultes en présence des enfants dans toutes les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie.

Chaque famille a reçu par mail le protocole de l'école dans laquelle est scolarisé son enfant.

2 – rentrée scolaire 2020 :

La rentrée scolaire.

Avec la crise sanitaire, les directrices n'ont pas pu recevoir les familles à l'école pour effectuer l'inscription de leur enfant. La procédure d'inscription s'est déroulée par mail d'abord auprès de Laurence Pillore la secrétaire du Syndicat des Coteaux puis auprès des directrices.

A la maternelle, Mme Berges a élaboré un livret d'accueil dans lequel elle a regroupé des renseignements et des recommandations pour permettre aux familles et leur enfant de découvrir l'école.

- effectifs connus à ce jour

A la maternelle

PS 21 MS 16 et 25 GS soit 62 élèves.

L'effectif ne cesse d'augmenter. Les maires soulignent l'arrivée de nouvelles familles sur les communes qui n'ont pas encore effectué les démarches pour les inscriptions de leur enfants à la maternelle.

En élémentaire

CP : 24 – CE1 : 17 – CE2 : 30 – CM1 : 16 – CM2 : 24

Les effectifs de l'école de Grazac étant importants, des élèves de GS seront certainement accueillis à Caujac.

Si des GS sont accueillis à Caujac, l'emploi du temps de l'ATSEM intervenant sur l'école sera inchangé. Suites à l'arrivée de nouvelles familles, des nouvelles inscriptions en élémentaire (a priori 3) sont à envisager.

En l'absence de Mme Combes Pialat, directrice, ses collègues assurent collégalement les tâches relevant de la direction. En classe Mme Combes Pialat sera remplacée jusqu'aux vacances.

- accueil des enfants à la rentrée de septembre : pour l'instant les équipes ne disposent pas d'information quant à la rentrée des classes.

Pour la rentrée en maternelle, l'IEN en charge du dossier maternelle doit apporter des éléments de réponse sur une rentrée échelonnée (accueil des élèves de petite section par groupe).

- demande de modification des horaires de l'école d'Esperce

horaires actuels : 8h30-12h00 / 14h00-16h30

proposition de modification des horaires : 8h30-11h30 / 13h30-16h30 dans le but d'équilibrer le temps de classe du matin et celui de l'après-midi. Ces nouveaux horaires sont compatibles avec le transport scolaire.

Cette requête intervenant hors délai, elle ne sera probablement pas examinée pour la prochaine rentrée scolaire.

Personnes autorisées à voter ce soir:

-Madame Freyche, Maire de Caujac

-Monsieur Lacampagne, Maire d'Esperce,

-Monsieur Cazajus Joël, Président du Syndicat des Coteaux.

-Mme Sauphanor et M. Nayrac délégués de parents d'élèves titulaires de l'école de Grazac.

-Mme Rouquet Nathalie, Bede Natacha, Mme Tores Marilyne(titulaires) et Mme Pons Carine (suppléante) délégués de parents d'élèves de l'école de Caujac.

-Mme Husson Carole, enseignante à Esperce.

-Mme Machenaud Marion, enseignante à Caujac

-Mme Ténias Nicole, enseignante à Caujac

-M. Malet Joël enseignant école de Grazac.

-Mme Berges Amandine ,directrice de l'école de Grazac.

Suite a un vote à main levée, cette demande de changement d'horaires a été voté à l'unanimité.

Total : 14 voix

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION :0

Mme Berges enverra le résultat du vote à Mme L'Inspectrice. M. Cazajus préparera un courrier justifiant cette requête de changement d'horaires.

3 – Budget, demande de travaux:

Le syndicats des coteaux et les mairies ont été remerciés pour les travaux réalisés et leur aide à la gestion des écoles pendant la crise sanitaire.

Bilan des travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :

A la maternelle : changement du photocopieur et de la box. Une alarme a été installée. La mise en place d'un visiophone a débuté.

A l'élémentaire :

changement des photocopieurs dans les 2 écoles, changement des néons à l'école de Caujac, la clé du portail côté cour a été fournie, une alarme a été installée à l'école d'Esperce.

Les équipes tiennent à souligner qu'elles comprennent que pendant le confinement, l'urgence a été de gérer l'accueil des enfants et non de réaliser des travaux.

Grazac

En priorité :

-Finaliser l'installation du vidéophone, changement de l'éclairage de la classe de Monsieur Malet, remplacer les néons grillés, demande de budget pour l'entretien de la structure de jeu + Changement plan du lavabo de la classe de M. Malet.

-1 ordinateur portable avec accès internet pour chaque classe.

Réponse du Syndicat des Coteaux: des travaux ont débuté pour la structure de jeu et se poursuivront pendant les vacances.

- Caujac, Esperce : petits travaux (mêmes que les conseils d'école précédents)

classe de Mme MACHENAUD : mettre un pare-soleil efficace

Mme MACHENAUD et Mme TENIAS souhaiteraient avoir des chevalets pliables ou à roulettes pour les élèves de GS accueillis comme conseillé par Mme L'Inspectrice lors de sa venue à l'école de Caujac.

classe de Mme CAPDEVIELLE : réparer le tableau sur pied et la porte de secours

classe de Mme COMBES PIALAT : réparer la fenêtre qui ne ferme pas à clé

Marquage au sol des espaces de jeux à retracer dans la cour.

école d'Esperce : alarme incendie. Elle ne peut pas être arrêtée.

Réponse : la demande a été prise en compte, le changement du boîtier incendie est prévu.

Les équipes enseignantes du RPI demandent des vidéoprojecteurs et des ordinateurs portables compatibles. Le syndicat de Coteaux a effectué une demande de subvention. Les écoles devraient pouvoir être équipées dès décembre 2020.

Mme BERGES transmettra une liste de l'ensemble des travaux à réaliser au Syndicat des Coteaux avant les vacances d'été.

Le syndicat des coteaux fera son possible pour que les travaux soient effectués avant la rentrée des classes.

Demandes du conseil des délégués :

CAUJAC :

cour de récréation → installer un filet comme à Esperce pour éviter que les ballons sortent de la cour, demande d'installation de tables pour jouer aux échecs, à des jeux de société ou dessiner pendant la récréation (à l'étude)

toilettes → robinet à refixer-installer un miroir dans les toilettes des garçons, réinstaller la plaque en bois devant les robinets des filles, installer du désodorisant, mettre des pancartes pour bien repérer le côté des filles et des garçons.

ESPERCE :

réparer le filet cassé dans la cour, faire un chemin en gravier pour aller au portail blanc, installer des

rangements dehors pour mettre les jeux de cour, réparer les portes de la classe et de la cantine, gonfler les ballons.

5 - Questions des parents

- Sera t-il possible de recevoir, les listes des fournitures scolaires à prévoir pour la rentrée prochaine, par mail ?
OUI

- Quelle sera la suite donnée dans le cadre de la crise sanitaire et des nouveaux protocoles mis en place ?
Tous les enfants pourront-ils être accueillis ? Dans quelles conditions ? Réponses apportées précédemment.

Comment est envisagée la rentrée de septembre ? Réponse déjà apportée.
Les informations pour la rentrée de septembre pourront être données par mail.

- Y-aura-t-il de classes à doubles niveaux en élémentaire ? Oui

-Mme Freyche, maire de Grazac, demande s'il serait possible de connaître les répartitions avant le 13 juillet pour organiser le transport scolaire.

L'équipe de Caujac précise que les CE2 actuels resteront tous à Caujac l'an prochain.

Pour les enfants de GS qui effectueront leur rentrée à l'école de Caujac, la liste sera transmise par Mme Berges après validation des répartitions par Mme L'Inspectrice.

SECRETAIRE DE SEANCE

Carole ZONTA , Adjointe école d'ESPERCE.

PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE

Amandine BERGES, Directrice de l'école de GRAZAC